

JOINT MASTER OF ARCHITECTURE

DESCRIPTIF DE MODULE : TRAVAIL DE MASTER

1. FORMATION

Domaine / Département	Ingénierie et Architecture (HES-SO) / Architecture, bois et génie civil (BFH)
Type de formation	Master
Filière	Master of Arts in Architecture HES-SO / BFH – Joint Master of Architecture

2. MODULE

Module	TRAVAIL DE MASTER (TM)
Site partenaire JMA	JMA Fribourg
Niveau / Type	Module avancé / Module principal obligatoire
Dotation crédits ECTS	30 crédits ECTS
Fréquentation des cours	Obligatoire, environ 900 heures de travail
Durée	Module à réaliser sur 1 semestre, éventuellement 2 en cas d'études à temps partiel

3. PREREQUIS, EVALUATION, REMEDIATION ET ECHEC DEFINITIF

Prérequis	Être admis au Joint Master of Architecture Avoir validé la totalité des autres crédits ECTS du plan d'études JMA (92 crédits ECTS au minimum)
Modules ou crédits ECTS liés	Le module de Préparation au Travail de Master n'est définitivement validé qu'en cas de réussite du module de Travail de Master. En cas d'échec au module de Travail de Master, le module de Préparation au Travail de Master doit être répété. En cas d'échec au Travail de Master, et lorsque le module de Préparation au Travail de Master a déjà fait l'objet d'une répétition, une demande de dérogation à l'article 23 du règlement JMA (échec définitif en cas d'échec lors de la répétition d'un module) doit être envoyée par l'étudiant-e au comité de pilotage JMA afin d'éventuellement bénéficier d'une seconde répétition du module de Préparation au Travail de Master. Cette demande doit notamment être appuyée par l'enseignant-e responsable du suivi du Travail de Master de l'étudiant-e.
Modalité d'évaluation	Continue et finale
Remédiation, remédiation en cas de répétition	Remédiation possible lors des deux tentatives autorisées, en cas de note Fx uniquement. En cas de réussite de la remédiation, l'étudiant-e obtient la note E. En cas d'échec de la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F
Echec définitif	En cas d'échec lors de la répétition du module (une seule répétition autorisée). En cas d'échec définitif à un module obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise, conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

4. ORGANISATION

Site partenaire	JMA Fribourg
Responsable du module	S. Bender, H. Buri, G. Menzel
Contact	isabel.concheiroguisan@hefr.ch
Langues d'enseignement	Français
Semestre, dates	Semestre d'automne 2025, dates selon calendrier académique JMA

5. OBJECTIFS ET COMPETENCES VISES, CONTENUS, FORMES ET METHODES D'ENSEIGNEMENT

Objectifs et compétences visés	Affirmer un positionnement personnel critique et éthique dans le contexte de la problématique architecturale complexe définie dans le cadre de la Préparation au Travail de Master Aborder et développer le projet d'architecture du Travail de Master selon différents niveaux de compréhension : transdisciplinarité et thématiques périphériques à l'architecture, multiculturalité, degrés d'abstraction et de concrétisation, sens et significations, échelles, etc. Elaborer et développer un projet d'architecture spécifique, plausible, pertinent et argumenté dans la continuité de la problématique architecturale complexe de la Préparation au Travail de Master Démontrer une large autonomie dans les différentes phases du processus d'élaboration et de développement du projet d'architecture du Travail de Master
Contenus	Projet d'architecture complexe Présentation et communication des démarches menées et des résultats obtenus
Formes et méthodes d'enseignement	Création du dossier de Travail de Master Travail d'atelier de projet d'architecture individuel Consultations individuelles ou en groupe
Délivrables	Présentations intermédiaires et finale du Travail de Master Eléments usuels de représentation architecturale (plans, coupes, élévation, maquettes, images, etc.) Mémoire théorique de Travail de Master (3 exemplaires papier + pdf) Réductions A3 des planches de rendu du projet (3 exemplaires papier + pdf) Délivrables spécifiques à l'enseignement proposé dans le cadre du module

Lieu et date Lausanne, le 15 septembre 2025

Le responsable du JMA

